



CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

Numéro 68 – février / mars 2013

« Au Mardi gras, l'hiver s'en va » Proverbe

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS VOUS INVITE :

Venez jouer en famille aux « Jeux à Gogo ». **Samedi 23 février**, à l'initiative des jeunes élus, aura lieu les premiers « Jeux à Gogo »... Cet après-midi « jeux » est ouverte aux enfants de Corbelin, mais aussi aux parents, grands-parents, tontons, cousins, amis.. bref à tous ceux qui souhaitent passer un moment de convivialité autour de jeux de société, pour en apprendre de nouveaux, mais aussi partager autour de grands classiques comme les « petits chevaux », le « Monopoly » ou les cartes.... Un système de covoiturage sera également mis en place pour les personnes qui souhaitent participer mais ne peuvent pas se déplacer (renseignements et inscriptions en Mairie) Un petit goûter clôturera l'après-midi.

« Jeux à Gogo », samedi 23 février de 14 h 30 à 17 h 30. Salle des fêtes de Corbelin.

Nettoyage de printemps

Dans le cadre de la journée de l'environnement, et pour la seconde année consécutive, les jeunes élus du CME comptent sur la participation des corbelinois pour nettoyer la commune. Rendez-vous est pris **samedi 23 mars 2013** au « Chaudron » à partir de 10 h 00.

COMMISSION JEUNESSE rappel:

En septembre 2012, le conseil municipal a adopté le principe d'accueillir un volontaire au titre du service civique.

Ce volontaire, obligatoirement âgé de moins de 26 ans, aura pour mission de développer et favoriser les relations entre les jeunes, le Centre social « Jean Bedet », mais aussi les élus de la commission « jeunesse » du conseil municipal et les différentes associations de la commune. Faites acte de candidature si le poste vous intéresse.

La mission doit débuter au 01^{er} mars 2013 pour une durée de 9 mois.

INSEE :

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité au premier trimestre .

Un enquêteur ou une enquêtrice, muni(e) d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques uns des corbelinois. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Information: un calcul de l'INSEE au 01/01/2013 : 2171 habitants à Corbelin.

AGENCE POSTALE COMMUNALE:

L'agence postale communale ouvrira ses portes le 4 mars en lieu et place du « relais associatif » place du Campanil. Elle sera ouverte du lundi au samedi de 8h45 à 11h30. L'emploi créé a fait l'objet d'un recrutement interne (car prioritaire). Vous trouverez au guichet pour vous accueillir Sophie LEVY.

N.B. La poste sera fermée les jeudi 28 février et vendredi 1er mars afin de permettre le transfert poste/agence postale communale.

FUTUR POINT INFORMATION AUTONOMIE :

Un point info autonomie, dans les locaux de l'agence postale communale, sera à la disposition des corbelinois concernant tous les dossiers « dépendance » et « handicap ». A suivre prochainement.

PREMIERS SECOURS rappel:

Une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur et sur le massage cardiaque aura lieu le mercredi **20 mars 2013** à 20h à la salle des fêtes. Elle est ouverte à tous et sera assurée par des sapeurs-pompiers.

CIRCULATION DES VEHICULES A MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS :

Loi du 3 janvier 1991 appelée « loi 4X4 » La circulation des véhicules à moteur (4X4, quads, motos...) n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique. **La pratique du hors piste est donc strictement interdite.**

Des exceptions sont accordées notamment aux services publics, à des fins professionnelles, aux propriétaires et leurs ayants droit et aux manifestations sportives autorisées.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions lourdes et à l'immobilisation de leur engin.

Quelques précisions d'ordre général :

Les voies ouvertes à la circulation sont les routes nationales, départementales, communales et les chemins ruraux sauf dispositions contraires.

Les chemins privés sont en principe interdits à la circulation sans l'autorisation du propriétaire.

Les chemins d'exploitation servent exclusivement à la communication entre parcelles et à leur exploitation.

En forêt, la circulation est réglementée par le Code Forestier.

La circulation hors des zones autorisées n'est pas sans conséquences sur les espaces naturels. Respectez les.

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DES COULEURS :

574 rue Paul Claudel BP 34
38510 Morestel

Tél : 04 74 80 23 30 fax : 04 74 80 40 39

Email : ads@lepaysdescouleurs.fr

site internet : <http://www.lepaysdescouleurs.fr>

Depuis le 1er janvier 2013, Corbelin est la vingtième commune de la Communauté de communes du Pays des Couleurs (CCPC) qui compte maintenant plus de 30 000 habitants.

La CCPC correspond mieux à notre bassin de vie et permettra à ses membres de travailler ensemble à une échelle plus cohérente, de mutualiser les moyens et de favoriser le développement harmonieux du territoire.

Le relais de services publics : les services à la population constituent un facteur essentiel à la qualité de vie et au maintien de la cohésion sociale. La proximité est un enjeu important c'est pourquoi un guichet d'accueil polyvalent, chargé d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les organismes publics, a été créé. Le Relais Services Publics place l'usager au centre de son projet en lui permettant l'accès direct et simplifié à toute information et en le rendant le plus autonome possible dans ses recherches administratives. C'est donc un lieu de ressources qui va intervenir dans le domaine de l'emploi et de l'action sociale du fait de ses multiples partenaires.

Un relais ouvert 5 jours/7 : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h

Des permanences ont lieu aux Avenièrès et à Montalieu-Vercieu.

Le point information jeunesse : met à disposition une large documentation notamment sur les formations (BAFA), les jobs divers dont ceux d'été, les séjours linguistiques, les activités associatives...

Il s'adresse non seulement aux lycéens mais à toute personne en recherche de renseignements. Tél : 04 74 80 39 32.

Le comité local de l'habitat : suit plus particulièrement les demandes en logements des ménages en difficulté, en lien avec les bailleurs dans le cadre de la commission sociale mensuelle. Lors de permanences, les usagers peuvent se renseigner sur la procédure à suivre pour trouver un logement social, les logements existants sur le territoire, le montant des loyers et des charges.

Tél : 04 74 80 40 35

Le service développement économique : accompagne les entreprises locales et s'évertue à favoriser la création d'entreprises et à en attirer de nouvelles sur le territoire afin d'augmenter le nombre d'emplois. Ce service intervient sur l'ensemble des zones d'activités du Pays des Couleurs pour de nouvelles implantations ainsi que par le biais du Centre d'Activités Nouvelles et de l'hôtel d'entreprises situés à Arandon. Tél : 04 74 80 39 31.

Le service application des droits du sol : assure pour les communes l'instruction des demandes d'urbanisme précédemment effectuée par la Direction Départementale du Territoire. *Toutefois tout dépôt de dossiers (permis de construire, de démolir, d'aménager, de certificat d'urbanisme) ou de pièces complémentaires s'effectue comme précédemment en mairie.*

Permanences du CAUE

Une consultance architecturale, service entièrement gratuit destiné à aider les particuliers dans leur projet de construction, a été mise en place. Son objectif est de permettre de réfléchir avec un architecte spécialisé sur la meilleure adéquation possible entre un projet de construction ou de rénovation et les contraintes environnementales. Quatre permanences par mois, le vendredi matin et uniquement sur rendez-vous au 04 74 80 23 30 Les 1er et 3ème à Morestel au siège de la CCPC, le 2ème vendredi à Montalieu-Vercieu, 4^{ème} vendredi aux Avenièrès.

Le service promotion du patrimoine : situé à la maison du pays des couleurs, gère avec l'AMAPAC l'espace d'exposition destiné à la promotion et à la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux. Ce travail, avec le soutien des bénévoles de l'association, permet de proposer tout au long de l'année, des expositions sur des thèmes variés et fort intéressants.

« **musique à l'école** » **action assurée en directe par la CCPC:** suite à la dissolution du syndicat « École de Musique Intercommunale de Veyrins-Thuellin » l'enseignement musical en milieu scolaire est assuré en direct par la CCPC, dès septembre 2013 à Corbelin.

Service agricole de remplacement :

Il permet aux agriculteurs adhérents d'être remplacés par un personnel salarié qualifié lorsqu'ils souhaitent ou sont contraints de quitter momentanément leur exploitation. Renseignements sur le site de la CCPC, journal du mois de juin 2012, ou contacter le président du SARN, M. Maurice Cottaz à St Sorlin de Morestel. Tél/fax : 04 74 80 11 93

LA MAISON DU PAYS DES COULEURS :

Expositions temporaires de 2013 :

- « *Découvrons la musique* » du 5 mars au 31 mai 2013 :

Depuis la rentrée 2011-2012 la CCPC assure en direct l'enseignement musical en milieu scolaire. Cette exposition permettra de faire connaître cette compétence à travers la présentation des différentes familles d'instruments de musique, l'évocation de la musique du Moyen-Age à nos jours.

- « *Et si l'on parlait d'hiver* » du 13 juin au 30 août 2013 :

Les Écoutes Patrimoniales, les souvenirs, les savoir-faire de nos aînés rencontrent un vif succès auprès de tous les publics. Cette exposition proposera certains thèmes présentés habituellement aux enfants des écoles du canton, tels que l'école autrefois, l'écriture à la plume, Noël autrefois, la vannerie, la chapellerie et le patois...

- « *Les rencontres du colporteur* » du 12 septembre au 30 novembre 2013

Il était une fois un petit colporteur qui parcourait le Pays des Couleurs. Chemin faisant, il s'arrêtait dans chacun de nos villages. A chacune de ses haltes, il rencontrait une personne qui lui faisait partager sa passion, son expérience, ses voyages... Des rencontres enrichissantes qu'il vous fera partager.

MEDIATHEQUE LES RONDIERS :

Quatre ans après la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques des Avenières, Veyrins-Thuellin et Corbelin, un travail est actuellement en cours pour faire évoluer ces structures vers un nouveau service : le portail documentaire en ligne.

Avec le développement des pratiques de téléchargement de musiques et de vidéos, l'accès immédiat qu'offre Internet à l'information, l'accroissement du temps passé devant le petit écran, les médiathèques doivent s'adapter aux nouvelles pratiques. Le projet de portail documentaire permettra à chacun de consulter, à partir d'une connexion Internet, le catalogue des bibliothèques mais aussi de suivre son compte d'abonné(les prêts en cours, les réservations attendues, la liste des derniers achats, etc.) ainsi que différents bonus : écoute de musiques, extraits vidéos, etc.

Votre médiathèque ne vous accueillera plus seulement entre ses murs mais s'invitera aussi chez vous.

INFORMATION :

Une possibilité est offerte aux enfants de 6 à 12 ans, pendant les vacances scolaires, de participer à un stage de gymnastique avec l'Alerte de La Tour du Pin. « Gym Vac' » permet de découvrir la gymnastique (initiation aux agrès, barres, poutre, sol, saut et trampoline) ou de se perfectionner.

Prix de la ½ journée : 10€

pré-inscription et renseignements par mail possibles : gym-vac@live.fr

CORBELIN ACCUEILLE :

SCHATZ Nicolas : entretien espaces verts, jardins, parcs, tonte, élagage arbustes, haies...
26 impasse le Saint Martin à Corbelin
tél : 06 76 81 36 69

DATE A RETENIR :

A Morestel : 13ème concours de poésie gratuit sur le thème de « la musique ». Poster votre texte avant le 21 juin 2013, cachet de la poste faisant foi.

ECHOS DU CAMPANIL
N°68 février/mars 2013
Publication municipale
Conception – rédaction – impression
par la commission communication Direction de
publication :
Christian CHABOUD
Responsable de rédaction : Marie-Christine SAGNAL
Mairie de CORBELIN
☐ 04.74.83.72.00
www.corbelin.fr
mairie@corbelin.fr